Madame, Monsieur,

J'ai bien reçu votre mail concernant votre demande d'ouvrir le débat à l'Assemblée nationale sur un nouvel assouplissement du barème des PV-vitesse.

Sachez tout d'abord que je me suis positionné contre l'abaissement de la vitesse de 90 à 80 km/h sur le réseau routier secondaire, décidé par le gouvernement.

Le groupe Les Républicains a d'ailleurs déposé une proposition de projet de loi pour qu'il y ait un débat au Parlement, à la place d'un processus "réglementaire" posé par le gouvernement sans débat.

Sur le sujet qui vous importe, sachez qu'en 2011, alors que je n'étais pas encore député mais conseiller du Ministre de l'Intérieur, j'avais œuvré pour faciliter la récupération accélérée des points (6 mois pour un point).

Vous pourrez donc compter sur mon soutien dans votre démarche.

Bien à vous.

Olivier MARLEIX Député d'Eure-te-Loir